



United Cities and Local Governments  
Cités et Gouvernements Locaux Unis  
Ciudades y Gobiernos Locales Unidos

## COMPTE-RENDU D'ISTANBUL

Le 5<sup>e</sup> Forum Mondial de l'Eau qui s'est tenu à Istanbul du 16 au 22 mars 2009 confirme la tendance initiée à Kyoto en 2003 et confirmée à Mexico 2006 à savoir une participation de plus en plus importante des autorités locales et régionales à ce grand rassemblement des acteurs de l'eau. La place que tiennent les autorités locales et régionales dans ce Forum s'inscrit dans un processus politique bien identifié aux côtés des parlementaires et des ministres.

Plus de 250 maires et responsables locaux et régionaux de 43 pays, réunis les 18 et 19 mars à Istanbul à l'initiative de CGLU, d'ICLEI et du Conseil Mondial de l'Eau, ont débattu des réponses à ces défis et notamment du Pacte d'Istanbul sur l'Eau.

### **La session d'ouverture**

La session d'ouverture des journées des Autorités Locales et Régionales a été présidée par le Maire d'Istanbul et Co Président de CGLU, M. Kadir Topbas le 18 mars et a vu également la participation de Messieurs Loïc Fauchon, Jean Claude Gaudin et Stephen Kabuye, respectivement Président du Conseil Mondial de l'Eau, Maire de Marseille et Maire d'Entebbe.

Dans son intervention le Maire d'Istanbul et Co Président de CGLU a déclaré en substance que : « La croissance démographique, l'explosion urbaine, le changement climatique, sont autant de facteurs qui exacerbent la pression exercée sur les ressources en eau et l'assainissement, notamment dans les villes » en écho au Rapport des Nations Unies sur l'Eau présenté la semaine dernière, dans le cadre du 5<sup>ème</sup> Forum Mondial de l'Eau. Les autres intervenants à cette session ont bien souligné les avancées tangibles et durables au niveau local grâce à l'engagement des autorités locales et régionales en matière d'eau et d'assainissement et rappelé également leur rôle en tant que pilier de la gouvernance de l'eau.

Le Maire de Marseille qui a souligné les efforts consentis par sa ville a mis l'accent sur la coopération décentralisée qui peut être un moyen important pour la consolidation des actions de fourniture de services essentiels tels que l'eau et l'assainissement au niveau local. Le Maire de Marseille a également confirmé le désir de sa ville d'accueillir le prochain Forum dans trois ans.

### **Le Prix de l'Eau de Mexico**

La ville de Mexico qui a accueilli le dernier Forum Mondial en 2006 a tenu à souligner son engagement en faveur de l'eau en mettant en place « Le Prix de l'Eau de Mexico » qui encourage et récompense des actions locales innovantes sur l'eau et l'assainissement. Le Gouverneur de l'Etat de Mexico, M. Enrique Peña Nieto a remis trois récompenses la première à la municipalité de Guangzhou (Chine), la seconde au service d'eau potable de la ville de León (Mexique) et la troisième à l'agence nationale des services d'assainissement de Lima (Pérou).

## **Les trois sessions thématiques**

Elles ont rassemblé un grand nombre d'élus, de cadres territoriaux et d'experts internationaux. Les débats ont été centrés sur trois thèmes 1) la gouvernance de l'eau et de l'assainissement, 2) la gestion des risques liés au changement climatique et 3) les défis de l'assainissement dans les villes en forte croissance urbaine.

Les échanges ont permis de souligner le besoin d'une gestion efficace et transparente des services et notamment d'un contrôle public quelque soit le mode de gestion ; les grandes difficultés (financières, techniques et en terme d'infrastructures) auxquelles font face les élus locaux et régionaux dans certaines régions en voie de développement pour assurer le minimum à leurs citoyens ; et enfin ils ont aussi pointé l'urgence de certaines situations par exemple pour les villes des pays insulaires face au changement climatique et les grandes catastrophes naturelles.

Les participants ont également pris connaissance de certaines actions significatives et encourageantes notamment en Turquie, France, Pays-Bas, Espagne, Afrique du Sud, Togo, Equateur, Chine ou encore en Argentine et Colombie.

### **Conclusions de la session « Gouvernance de l'eau et de l'assainissement »**

► S'il appartient aux Etats d'être garants de l'accès équitable à la ressource sur le territoire national et de définir l'organisation générale du secteur eau et assainissement, il revient aux collectivités locales, qui doivent s'organiser par regroupement ou coopération à des niveaux de territoires pertinents par rapport à la gestion et à la conservation de la ressource en eau, le soin d'assumer la responsabilité de l'organisation locale du service.

► L'obligation de l'accès universel à l'eau et à l'assainissement ne peut faire reposer sur le seul tarif du service, l'équilibre du coût des infrastructures (production et de distribution, de collecte et de traitement) d'une part et du coût de la gestion et de l'entretien d'autre part. La mobilisation de la solidarité fiscale (niveau local, national, international) et par la solidarité intergénérationnelle (emprunt) doit être organisée au profit des collectivités locales

► Le choix d'un mode de gestion dépend de chaque situation locale. Il doit être le résultat d'un diagnostic partagé entre les différentes parties prenantes (Etat, collectivités locales, opérateurs, usagers, habitants). La collectivité locale peut organiser le service soit en s'appuyant sur ses propres moyens, soit en déléguant par contrat la mise en œuvre à des opérateurs privés ou à des services locaux compétents de l'Etat.

► Quels que soient le mode de gestion, les règles du jeu pour une bonne gouvernance sont les mêmes. Le choix, les modalités d'engagement, de financement, de suivi et d'évaluation de ces différents modes de gestion relèvent d'une démarche de contractualisation que les collectivités locales doivent se mettre en situation de conduire.

### **Le Dialogue entre Autorités Locales et Régionales et Parlementaires**

Ce dialogue est devenu incontournable lors du Forum car il permet de donner la parole aux deux niveaux institutionnels issus des élections pour échanger sur les dispositifs législatifs et les modalités de mise en œuvre des politiques locales et nationales d'eau et d'assainissement.

Cette session présidée par le Maire de Chefchaouen (Maroc) qui avait aussi la particularité d'être Ministre en charge des Relations avec le Parlement dans son pays. Les élus locaux présents à ce dialogue ont tenu à mettre en exergue deux aspects importants de leur point de vue à savoir le droit à l'Eau (par le Maire de Gaza) et la décentralisation (par le Président de l'AFCCRE). Le premier a rappelé en substance que: « l'accès à l'eau est un droit fondamental, qui doit être préservé comme fondement de la paix ». Concernant la décentralisation les élus ont rappelé leur conviction que l'échelon local est à la fois le plus à l'écoute des besoins et des attentes des citoyens, des communautés et

des territoires ; qu'il est celui qui a le plus haut niveau de responsabilité directe vis-à-vis d'eux. Ou'il doit donc prendre en charge la responsabilité de leurs besoins essentiels, parmi lesquels comptent bien entendu l'eau et les services d'assainissement. Ils ont également attiré l'attention de l'assistance et des parlementaires sur la tentation re-centralisatrice de certains pays même si le contexte est inquiétant face aux grands bouleversements mondiaux.

Les parlementaires ont pour leur part souligné la convergence de vues avec les élus locaux car bien souvent ils sont deux facettes d'une même institution publique légitime issues d'un processus démocratiques et qui doivent faire face aux demandes et attentes de leurs citoyens et électeurs.

### **L'Assemblée Générale et la clôture**

C'est le moment choisi par les élus locaux et régionaux pour adopter, après quelques amendements, le Pacte d'Istanbul sur l'Eau lancé par le Maire d'Istanbul et Co Président de CGLU, M. Kadir Topbas. Le Pacte d'Istanbul sur l'Eau est un appel à l'action pour faire de l'eau un instrument de paix et de développement. Le Pacte interpelle les Etats et les institutions internationales, et engage les gouvernements locaux et régionaux à réaliser des plans locaux pour améliorer la gestion de l'eau et l'assainissement. Ce Pacte est aujourd'hui signé par une soixantaine de villes de différents continents. L'originalité du Pacte réside dans le fait qu'il est différent des autres déclarations car il permet de s'engager sur des actions concrètes à réaliser et les soumettre à évaluation lors du prochain Forum Mondial de l'Eau en 2012.

Afin de soutenir le Pacte d'Istanbul sur l'Eau, les villes ont exprimé leur souhait de travailler au sein des organisations mondiales de gouvernements locaux et régionaux pour élargir le nombre de villes signataires, développer la coopération décentralisée dans le domaine de l'eau et assurer un suivi des engagements qui seront présentés lors du prochaine Forum Mondial de l'Eau.

Dans son discours de clôture, le Maire d'Istanbul a confirmé son totalement engagement pour accompagner et mettre en œuvre le Pacte. Il a proposé à l'ensemble des participants que CGLU mette en place un cadre d'action approprié pour la mise en œuvre du Pacte en partenariat avec ICLEI et le Conseil Mondial de l'Eau.

En fin de séance le représentant de la ville de Durban a pris la parole pour rappeler brièvement les actions entreprises pas sa ville pour assurer un service d'eau et d'assainissement à tous et également mettre en exergue les capacités locales pour accueillir le prochain Forum en 2012.

### **Le débat entre élus locaux et régionaux, parlementaires et ministres**

Institué depuis le Forum de Mexico le débat entre les élus, les parlementaires et les ministres était plus un échange de points de vue et notamment sur les grands changements que connaît le monde et les perspectives d'action de chacun.

Les élus présents (le Maire de Atakpamé au Togo, le Maire de Beit Sahour en Palestine et le Président de la Région PACA en France) à ce débat ont mis en évidence le rôle des gouvernements locaux et régionaux qui sont en première ligne lors des grandes catastrophes naturelles (tsunami, tremblement de terre au Sichuan, etc.) : ils sont les premiers à entreprendre les interventions d'urgence et la reconstruction ; ils sont et seront les premiers à devoir assumer leurs responsabilités sur ce qui n'a pas ou été mal entrepris pour prévenir les conséquences des catastrophes... Ils doivent trouver les solutions face à l'explosion urbaine tout en continuant d'assumer leurs responsabilités de base : assurer des services de qualité et dans un ordre de grandeur suffisant si ce n'est satisfaisant.

Pour répondre au défi du changement global, les élus ont insisté auprès des parlementaires et des ministres sur la nécessité d'augmenter la part des budgets nationaux et locaux consacrés à l'eau et aux politiques sociales urbaines. Mais cela ne saurait suffire car il faudrait également faire évoluer les modes de financements pour les villes et des gouvernements locaux.

### **La Déclaration Ministérielle**

CGLU avait réclamé avec force et obtenu, lors des conférences ministérielles préparatoires, que le rôle des gouvernements locaux soit reconnu et que le Pacte d'Istanbul soit mentionné comme document annexe au projet de Déclaration Ministérielle. Malheureusement, dans la version finale adoptée à Istanbul, les références aux autorités locales et régionales ont disparu. Pour les membres de CGLU comme pour de nombreux observateurs, cette Déclaration reste ainsi en deçà des attentes, notamment également parce que certains pays se sont opposés à toute mention au droit à l'eau.

### **L'après Istanbul**

- Le Pacte d'Istanbul sur l'Eau adopté par les élus locaux et régionaux est un appel à l'action pour faire de l'eau un instrument de paix et de développement. Ce Pacte est aujourd'hui signé par une soixantaine de villes de différents continents. L'originalité du Pacte réside dans le fait que ses signataires s'engagent à développer des actions concrètes et à se soumettre à une évaluation lors du prochain Forum Mondial de l'Eau en 2012.
- Le Maire d'Istanbul a proposé à l'ensemble des participants que CGLU mettrait en place commission ou un groupe de travail pour assurer le suivi de la mise en œuvre du Pacte.
- Certains membres, notamment l'Association Nationale des Municipalités du Portugal, ont eu un regard très critique sur l'absence de suivi de la déclaration du Forum précédent de Mexico et ont demandé au Secrétariat Mondial d'assurer un suivi du Pacte d'Istanbul.
- Le Conseil Mondial de l'Eau a lancé parallèlement une initiative intitulée "Champions Cities". Leur objectif est de mobiliser des villes ayant une expérience significative en matière de gestion de l'eau et de l'assainissement pour intervenir dans des forums internationaux et pour accompagner d'autres villes dans la mise en œuvre du Pacte d'Istanbul. Plusieurs villes membres de CGLU (Paris, Vienne, Rotterdam, Lyon, Stuttgart, Istanbul, Zaragoza, etc.) ont rejoint cette initiative. A l'avenir, le groupe de travail de CGLU sur l'eau devra clarifier avec le Conseil Mondial de l'Eau le cadre de cette initiative.